

**Prix de l'Abonnement - Édition Quotidienne**

	1 An	6 Mois	3 Mois	1 Mois
POUR LES ÉTATS-UNIS...	\$ 9.30	\$ 4.50	\$ 2.25	\$ 0.75
POUR L'ÉTRANGER.....	12.15	6.10	3.05	1.05

Les abonnements se soldent invariablyment d'avance



LE NUMÉRO

CINQ SOUS

**Prix de l'Abonnement - Édition Hebdomadaire**

	1 An	6 Mois	4 Mois	3 Mois
POUR LES ÉTATS-UNIS.....	\$ 3.00	\$ 1.50	\$ 1.00	\$ 0.75
POUR L'ÉTRANGER.....	4.00	2.05	1.35	1.05

Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois

# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

POLITIQUE LITTÉRATURE

PRO ARIS ET FOCIS

SCIENCES ARTS

1er Septembre 1827

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 17 MAI 1913

86ème Année

## La Maison de Jeanne d'Arc

Pitoyablement blotti sur les bords de la Meuse, le petit village de Domrémy, si grand par les souvenirs qu'il évoque, élève ses toits de tuiles rouges dans un cirque de hautes collines aux sommets boisés dominant la vallée. Et personne ne peut pénétrer sans être ému dans ce hamau insignifiant par lui-même mais où naquit, pour sauver la Patrie, celle qui, après Vercingétorix et Du Guesclin, tira hors du fourreau et fit briller haute et claire dans la bataille l'épée de la France.

Jeanne d'Arc! Quel monde de pensées s'éveille en vous lorsque vous approchez du village où naquit l'héroïne! Bientôt, par un vieux pont jeté sur la Meuse que se jouent dans les roseaux et les baux de gravier, vous pénétrez dans le village, et tout de suite la maison de Jeanne se présente à la vue.

Entourée d'un vaste jardin ombragé de grands arbres et qui est une grille, elle dressa ses vieux murs dans un décor trop apprêté et où on la sent dépayssée. Bourgeois favorables des autres maisons, ses compagnes, et l'avoir entourée de ce pare aux allées salées, à la grille monumentale? Certes, il eût été de de beaucoup préférable de la conserver religieusement telle qu'elle était lorsque Jeanne y naquit; on sentirait plus vivement et bien mieux que c'est là...

Mais cette maison qui existe aujourd'hui n'est pas l'authentique; elle fut reconstruite par Louis XI avec les matériaux de l'ancienne demeure. Pourtant peu de choses y ont été changées, quoique, en 1590, Montaigne y signala des peintures murales déjà fort altérées: "Le devant de la maisonnette où elle naquit, dit-il, est tout peint de ses gestes, mais l'âge en a fort corrompu la peinture"; aujourd'hui le souvenir en est même complètement perdu.

Depuis, à part quelques restaurations plus ou moins heureuses, elle est restée ce qu'elle était autrefois, une maison basse avec un grand toit incliné, aux murs percés de petites fenêtres garnies de vitres cernées de plomb. La porte d'entrée est surmontée d'un petit monument de pierre; une accolade ogivale ornée de trois écussons et de trois devises: "Vive Labour", "L'an mil quatre cent soixante et un", puis, en dessous: "Vive le Roi Louis". Dans la pointe de l'ogive centrale est sculptée une gerbe de blé rappelant probablement l'origine de Jeanne; sur l'un des écussons se voient les armes des Darc anoblis en du Lys et qui sont d'azur à épée d'argent, la pointe en haut, surmontée d'une couronne d'or et accostée de deux fleurs de lys du même. Ce monument fut placé là pour remercier le Roi Louis XI de ses bontés envers la famille Darc.

Pour visiter l'habitation, on pénètre d'abord dans la pièce principale, qui devait être la cuisine et le lieu de réunion de la famille. Une grande cheminée dans le mur de gauche porte encore une plaque d'âtre aux armes de Lorraine. Cette pièce est littéralement encombrée, envahie d'objets hétéroclites se rapportant à l'histoire de l'héroïne et destinés à évoquer chez le visiteur son souvenir.

Mais combien je préférerais voir cette pièce nue, si l'on ne peut y reconstruire un mobilier de l'époque qui nous replacerait complètement dans les lieux d'autrefois! J'imagine dans cette chambre toute la famille rassemblée après les travaux journaliers, autour de la table massive, pendant qu'à la leur de l'âtre où pétillaient les dernières brassées de fougère sèche, Jeanne et sa mère filaient la laine du troupeau, écoutant le père raconter les horreurs de la guerre et deviser du triste état de la France.

N'est-ce pas là, pendant ces veillées, que Jeanne apprit à maudire l'évêque et à pleu-

rer sur les malheurs de la Patrie? N'est-ce pas là qu'elle vit le découragement s'emparer peu à peu de tous à chaque mauvais nouvelle de la guerre? N'est-ce pas là qu'elle entendit dire que tout espoir était perdu, que la France disparaissait, si le ciel ne lui venait en aide?

Et, la veillée terminée, je vois Jeanne pensive, passer dans la chambre contigue, la sienne, et y demeurer de longues heures plongée en de profondes rêveries, sentant se former en elle cette volonté d'arracher son pays à l'étranger, s'enivrant d'enthousiasme et d'idéal, et le cœur battant, les yeux pleins de larmes, agenouillée sur sa couchette, priant les saintes de lui donner la force d'accomplir sa mission.

C'est en s'inclinant qu'il faut pénétrer dans cette petite chambre humble et obscure, où une fenêtre en meurtrière donne une faible clarté. Seul un bois d'armoire encastré dans le mur subsiste comme témoin des jours d'autrefois. Pourtant ces murailles aux pierres noircies semblent garder un reflet lointain des rêves resplendissants qui venaient peupler le sommeil de Jeanne. Et lorsque l'on y demeure à songer, il semble que la petite chambre obscure, se transformant peu à peu, devienne la cathédrale immense et scintillante de Reims, puisque les murs s'éloignent encore, ils finissent par contenir dans leur enceinte la France entière...

Où la France a tenu dans cette chambre... Deux autres pièces voisines ont abrité le reste de la famille et sont, d'ailleurs, aussi simples que celle de Jeanne. Les greniers de la maison ont été transformés en musée; d'intéressants documents y sont réunis. Mais on préférerait les trouver, ainsi que ceux de la pièce d'entrée, rassemblés ailleurs, et voir restituer à la vieille demeure son caractère d'habitation.

Telle est, rapidement décrite, cette maison si insignifiante par elle-même, mais si émouvante par les souvenirs précieux qu'elle nous rappelle.

Combien il me plaît mieux d'évoquer Jeanne dans la campagne conduisant vers le Bois-Chenu son troupeau de moutons! J'ai suivi le même chemin qu'elle, et je la voyais, la sainte enfant, errant dans les prés et les champs, les yeux au ciel, comme en rêve. Près de ce buisson, elle s'arrêta pour regarder monter dans les airs les grêles fumées du village. A cette fontaine, elle buvait un peu d'eau dans le creux de sa main. Enfin, arrivée au bois, elle s'assit sous cet arbre et, les regards perdus au loin dans le vague, sentant éclore en elle de splendides projets, elle écoutait la ramure bruire doucement et bercer sa rêverie d'enfant prédestinée...

Puis, le soir, rassemblant son petit troupeau, elle redescendait la pente de la colline vers le village où s'allumaient les feux; la Meuse déroulait ses méandres dans la vallée parmi les peupliers et les saules, faisant monter comme d'un encensoir une buée bleue vers le ciel empourpré, tandis qu'une leur rouge et or, dernier rayon du couchant, mettait autour de l'enfant rêveuse comme un nimbe de feu et de gloire...

O Jehanne, bonne Lorraine, comme t'appelle le vieux Villon, tu es la plus pure et la plus belle des figures de notre histoire. Peut-être sans toi ne serions-nous plus Français, et comme l'Église a fait de toi une sainte, tu es pour nous, Jeanne d'Arc, le symbole vénéré de la Patrie.

ROBERT PLE.

LA TEMPERATURE.

Le Dr. Cline prédit pour Samedi une température incertaine, avec tendance à la pluie. Le temps rafraîchi par les averse sera bien moins chaud qu'hier.

## FRANCE

L'évêque et le maire d'Orléans ont des difficultés au sujet des fêtes de Jeanne d'Arc.

Paris, 17 mai. — Les préparatifs pour la célébration de la délivrance d'Orléans par Jeanne d'Arc ont soulevé des difficultés entre l'évêque d'Orléans, Mgr. Touchet, et M. Rabier, maire de la ville. A la suite du malentendu entre l'autorité civile et l'autorité religieuse pour la troisième fois depuis 148 ans, les fêtes de la délivrance de la ville seront célébrées sans cérémonie religieuse. La première fois ce fut pendant la révolution française, la seconde fois en 1907 au moment de la séparation de l'Église et de l'État. Le maire a insisté pour que le clergé et la procession religieuse suivent à une distance de 200 mètres le préfet, le maire et les autorités civiles. Mgr. Touchet a refusé de se soumettre à cette proposition qu'il trouve humiliante pour le clergé et a décidé de ne pas prendre part aux fêtes.

## UN NOUVEL INAUDI.

Paris, 17 mai. — Un médecin a découvert dans un des hôpitaux de Nantes, un malade qui ne sait pas écrire et à peine lire, mais peut cependant résoudre des problèmes arithmétiques de plusieurs chiffres. On lui a demandé combien de secondes en 30 ans, 3 mois et 12 heures; au bout d'une demi-minute il a donné la réponse exacte. Il a expliqué comment il calculait le nombre de secondes en 30 ans. Il sait par cœur qu'il y a 31,536,000 secondes dans un an. Il multiplie ensuite 30 par 30, ce qui lui donne 900,000,000; ensuite 1,500,000 par 30 ce qui fait 45,000,000; 30,000 par 30 ce qui donne 900,000; et enfin 6,000 par 30 soit 180,000. Il fait l'addition de tous ces produits et obtient 916,080,000 secondes en 30 ans. Il lui a fallu 14 secondes pour donner ce résultat.

## NORVEGE.

Les suffragettes norvégiennes gagnent leur cause.

Christiana, 17 mai. — Le comité de la constitution du Storting norvégien a voté à l'unanimité de proposer une nouvelle loi électorale donnant aux femmes les mêmes droits de suffrage qu'aux hommes. Cette loi recevra certainement l'approbation de la majorité radicale du Storting. Depuis 1907 les femmes norvégiennes possèdent le suffrage municipal. Un socialiste a proposé que l'âge d'être élu soit réduit de 25 à 21 ans.

## LES DIVIDENDES DU STANDARD OIL.

New York, 16 mai. — La perspective d'un dividende de \$60,000,000 pour le mois prochain, a fait monter les titres du Standard Oil de 23 points. Une réunion spéciale des actionnaires a été décidée pour le 5 juin pour voter une augmentation de capital de \$15,000,000 à \$75,000,000; les nouvelles actions seront partagées entre les possesseurs actuels de titres au moyen d'un dividende de 400 pour cent.

## ENTRE BLANCS ET NOIRS.

Nowata, Okla., 16 mai. — Un nègre Albert Fields, accusé d'avoir manqué de respect à une femme blanche, a été poursuivi par les blancs de la ville. Quelques nègres, se sont joints à Fields et une bagarre a eu lieu dans laquelle deux blancs, et un nègre ont été blessés. Les autres nègres ont pris la fuite.

## OUVERTURE D'UNE FABRIQUE DE CONSERVES.

Baton Rouge, La., 16 mai. — La fabrique de conserves Mills a ouvert ses portes pour la saison. L'ouverture de cette usine est de la plus haute importance pour les fermiers de la paroisse, qui pourront ainsi écouler plus facilement les fraises, framboises etc.

## UNE FORTUNE INESPEREE.

Chicago, 16 mai. — James Walter, un résident de cette ville, a reçu jeudi la nouvelle de la mort de son père à Knoxville. Son notaire l'a prévenu en même temps qu'il est héritier d'une fortune de \$31,000. Walters, parti de chez lui, il y a treize ans; ses parents demeureraient alors à Nashville; il ignorait la présence de son père à Knoxville et a été fort peiné en recevant la nouvelle de sa mort.

## UN PRIX DE \$10,000 POUR UN GRAND OPERA.

New York, 16 mai. — La Fédération Nationale des Clubs de Musique annonce aujourd'hui, qu'un concours allait avoir lieu pour un grand opera américain, avec un prix de \$10,000. Le montant du prix a été souscrit par la ville de Los Angeles, qui a promis en plus de faire exécuter cette œuvre au neuvième festival biennal de la Fédération Nationale des Clubs de Musique, qui aura lieu à Los Angeles pendant le printemps de 1914. Les livrets seront soumis à une censure très sévère de manière à empêcher la représentation d'un sujet douteux. La Fédération propose un concours semblable tous les quatre ans.

## LES INSECTES CAUSANT DES PERTES IMPORTANTES DANS LE KANSAS.

Topeka, Kas., 16 mai. — Les fermiers du Kansas ont perdu l'année dernière dix-sept millions de dollars par suite des ravages causés par des insectes. Le blé, l'orge et le maïs ont été plus particulièrement atteints. M. Dean, entomologiste de l'état, prétend que 90 pour cent de ces insectes n'ont pas été détruits par l'hiver et qu'ils causeront des pertes beaucoup plus élevées cette année si on ne prend aucune mesure pour leur destruction.

## LES CHAMPIONS DU MONDE DE LA BOXE.

Jack Johnson, étant obligé de se retirer de l'arène, le titre de champion reste vacant. Il y a bien un grand nombre de boxeurs qui revendiquent le droit de le porter; mais lequel en est le plus digne? C'est un problème bien difficile à résoudre. D'ailleurs il y a plusieurs titres de boxeur, en ce moment vacants. Voici une liste des champions reconnus par les Fédérations Internationales de Boxe: Poids Lourds — Le titre de champion du monde est vacant. Luther McCarthy est en général accepté comme le meilleur boxeur de cette catégorie. Poids Moyen — Le titre est vacant; mais Frank Klaus en est le meilleur prétendant. Poids Welter — Ce titre est aussi vacant, et ceux qui le revendiquent sont nombreux; entre autres, Young Ahearn, Clarence Ferns, etc. Poids Léger — Willie Ritchie, de San Francisco, est le champion officiel. Il reçut le titre en battant Ad Wolgast, sur un coup trop bas. Poids Plume — Le champion officiel est Johnny Kilbane, qui battit Abe Attell pour le championnat. Poids Coq — Johnny Coulon est le champion officiel depuis un grand nombre d'années. Poids Mouches — Ce titre n'existe pas en Amérique; mais en Europe l'Anglais Young Joseph est le champion officiel. Comme on le voit, les trois titres les plus lourds, sont vacants. Il faudra, pour choisir un champion organiser des concours. Plusieurs sont en train l'un pour les poids welter à New York; l'autre pour les poids lourds à Calgary, Alberta. Les deux meilleurs représentants de la catégorie poids moyen se battront le 24 mai à New York; ce sont Frank Klaus et Eddie McGoorty; le vainqueur sera probablement accepté comme champion officiel.

## UNE COMPAGNIE DE NAVIGATION DE PHILADELPHIE A LA NOUVELLE ORLEANS.

Philadelphie, Pa., 15 mai. — Le vapeur "A. A. Raven," le premier navire à faire le trajet sur la nouvelle ligne de Philadelphie-Nouvelle-Orléans, est parti d'ici ce matin. Le vapeur "Raven," appartenant à la "New Philadelphia-New Orleans Transportation Co." et fera escale à Charleston et la Nouvelle-Orléans. Le "Raven" était chargé de marchandises diverses.

Le deuxième départ, aura lieu le 26 mai. Le vapeur "Ruby," fera le même trajet que le "Raven." Dans quelques mois, un départ aura lieu toutes les semaines. Trois autres vapeurs, le "Robert M. Thompson," le "Evelyn" et le "Mac" feront partie du service "Philadelphia-New Orleans."

## LA POPULACE SE REVOLTE A FORT WORTH.

Fort Worth, Tex., 16 mai. — Un grand nombre d'habitants de cette ville se sont révoltés ce matin contre les nègres, et ils ont saisi leurs habitations. Craignant pour la vie des habitants de couleur, la milice a été appelée pour venir en aide à la police.

Des soldats armés ont été placés autour de la prison, où est enfermé Tom Lee, afin de prévenir tout attentat de lynchage de la part de la foule. Lee est le nègre qui a tué hier le policeman Ogilvie et un noir du nom de Moore après avoir blessé trois autres personnes.

## UN PRISONNIER EST TUE APRES SON EVASION.

Tutwiler, Miss., 16 mai. — Un nègre qui s'était évadé hier de la prison locale, a mortellement blessé le marshal de police H. Linam qui s'était lancé à sa poursuite. Prenant ensuite la fuite il a disparu. Dans l'après-midi, le député sheriff Cagle de Coahoma, l'aperçut et lui ordonna de faire halte. Le nègre riposta par un coup de revolver. Le sheriff se mit à sa poursuite et après une chasse mouvementée parvint à tuer le nègre d'un coup de revolver.

## RECONNU COUPABLE.

Yazoo City, Miss., 16 mai. — H. H. King, président de la "People's Bank," une banque pour gens de couleur, a comparu devant les tribunaux hier; dix-sept plaintes ont été déposées contre lui à la suite de la faillite de la banque. Il a été reconnu coupable.

## BLESSE PAR UN FORÇAT.

Tutwiler, Miss., 16 mai. — Hugh L. Linam, marshal de la ville de Tutwiler, a été sérieusement blessé d'un coup de feu par un forçat noir qui s'était évadé de la ferme d'état à Parchman. Le député sheriff Cagle, du comté Coahoma, a tué le noir plusieurs heures après, ignorant que le député lui avait ordonné de se rendre. Linam a été mené à Memphis pour recevoir un traitement chirurgical. Il essaiera d'arrêter le noir quand il a été blessé.

## INCENDIE A BORD D'UN VAISSEAU.

Le "Hoerde" de la ligne Hambourg-Américaine, qui a failli brûler en pleine mer quand le feu a éclaté dans sa cale et a été combattu avec succès par l'équipage sous la direction du capitaine, est arrivé ici jeudi. Sa cargaison de 7,000 tonnes comprenait des laines, vins, porcelaines, allumettes, jouets et 500 tierçons d'huile de palme. Le navire aurait coulé avec son équipage si les flammes avaient gagné l'huile. La cargaison a moitié brûlée et consistant surtout de jouets était entassée vendredi matin sur le quai de la rue Terpichore. La perte atteindra plusieurs milliers de dollars.

## PROCES RENVOYE A JEUDI.

Les procédures pour l'interdiction de Mme Marie-Madeline Pons ne seront pas reprises avant jeudi prochain, conformément aux ordres du juge Ellis. Le Dr. R. M. Van Wart, le jeune aliéniste qui a été employé par l'avocat de Mme Pons pour déterminer sa condition mentale, a été le dernier témoin entendu avant l'ajournement de la cour jeudi. Il a déclaré qu'il avait été appelé à la voir en décembre et l'avait trouvée atteinte de l'artériosclérose et de débilité sénile. Sa condition physique ne demandait pas les soins d'un médecin. Le Dr. Van Wart ne croit pas Mme Pons capable de s'occuper de ses affaires.

M. Woodville lui demanda si la démence sénile ne pouvait pas être produite par un choc causé par le chagrin ou la peur. Le médecin répondit qu'un choc quelconque ne pourrait qu'aggraver ce qui existait déjà et donner une preuve plus évidente de l'état d'un malade à un observateur ordinaire, mais pas à un spécialiste. Il ne serait pas impossible que Mme Pons s'en allât de vieillesse avant la fin du procès.

## MARTIN REPOD A L'ACCUSATION DU CAPT. STRETTON.

"La déclaration dans la lettre du capitaine Stretton est absolument dénuée de fondement," a déclaré hier le commis de police Martin. "C'est une méchante calomnie, et je me félicite de ce que le bureau des pardons ne se soit pas laissé influencer par cette lettre. Je vais d'ailleurs faire poursuivre les personnes responsables de cette lâche calomnie. "Si j'avais su que cette lettre allait être lue au bureau, je me serai présenté pour confondre mes ennemis. Mais justice sera faite, je vais porter contre eux une accusation de calomnie." Martin ne croit pas que Dolves ait été employé par le gouvernement pour rechercher les personnes se livrant à la traite des blancs.

"Il est peu probable," a dit Martin, "que le ministère de l'Intérieur des États-Unis ou le bureau d'Immigration, ait à son service un homme tel que Dolves, sachant qu'il venait de purger une peine au pénitencier, pour avoir tiré un coup de feu sur Charlie Miller. Dolves venait de sortir de prison quand il tua Hauck. L'Uncle Sam est d'ailleurs trop bien posté pour remettre entre les mains d'un forçat une mission aussi délicate. D'ailleurs, si comme on l'a déclaré, j'avais protégé les compagnies, ne croyez-vous pas que les autorités m'auraient fait arrêter?"

Telle est la réponse de F. Martin, le commis de police, à la lettre du capitaine Stretton. Comme nous l'avons annoncé hier, Stretton prétend dans une lettre lue au bureau des pardons que Martin protégeait les individus se livrant à la traite des blancs et que Dolves était employé par le gouvernement pour poursuivre les coupables. Il déclare en plus que Martin et Dolves s'étaient querellés ils échangeaient quelques balles, qui malheureusement atteignirent D. Hauck, un témoin inoffensif de l'incident.

## TRISTE DECOUVERTE.

L'agent de police Joseph Doods, en faisant sa ronde hier après-midi, à une heure assez avancée, a découvert à la gare du Texas et Pacific Railroad, trois voyageurs de couleur qui étaient arrivés par ce chemin de fer de Plaquemine, La. Ils étaient très malades et ont juste pu donner leurs noms. Ce sont: Alexandre Hutchins et Harry Parker, très âgés, et une femme nommée Lizzie Charles. L'agent Doods après avoir fait une enquête, a envoyé les malades à l'Hôpital de la Charité. Les médecins déclarent qu'ils sont malades par suite du manque de nourriture et de soins.

## REQUETE REPOUSSEE.

Frank Banta, qui fut condamné dernièrement à payer à sa femme une pension alimentaire mensuelle de \$30 a présenté une requête vendredi à la Cour Criminelle, demandant que le montant de la pension soit réduit de moitié. Banta a déclaré qu'il avait des dettes et qu'il ne pouvait payer à sa femme une somme aussi élevée. L'avocat de district Ben Daly, a réussi à démontrer que Banta, était très dépensier et que s'il avait des dettes c'était à cause de ses prodigalités. Le juge Baker a donc refusé de réduire la pension alimentaire.

## LA SESSION DU BUREAU DES PARDONS.

Le bureau des pardons, a accepté la requête de Frank Davies, condamné à 5 ans de pénitencier. Davies a été remis en liberté vendredi après-midi. Sa femme et son fils, se sont rendus à la prison, et lui ont annoncé la bonne nouvelle. En vertu de sa bonne conduite, ses droits civils lui ont été rendus.

Charles Le Blanc et John Brown termineront leur peine bientôt; mais le bureau des pardons, ne veut pas leur rendre leurs droits civils pour le moment. Il a été décidé que tous les prisonniers demandant la restitution de leurs droits civils, seraient soumis à une surveillance de 6 mois de durée. Si pendant ce temps, ils se comportent en bons citoyens, on fera droit à leur requête. Un grand nombre de requêtes ont été repoussées. Le bureau à la fermeture de sa séance, a annoncé la solution des cas suivants:

## Pardons recommandés.

Arthur Knecht, condamné pour vol. J. E. Pritchard, condamné pour larcin. Restitution de droits civils, à Frank Davies, escroquerie.

## Pardons refusés.

Domenicko Catalano, faux et parjure. George Bolero, meurtre. Ollie Smith, meurtre. Oscar Runyon, faux serment. Joe Cavello, meurtre. Francis Rivero, coups et blessures. George Cassanova, meurtre. Daniel Reed, vol. Joseph Dolves, meurtre. Seront examinés plus tard les cas de Barney et Joseph Heinan, incendiaires. Clarence Russell, vol à main armée. Frank Taney, meurtre. Austin Maloney, meurtre. Tony Behler, inceste. Eugène Prophet, meurtre. Seront placés sous une surveillance de 6 mois, avant la restitution de leurs droits civils: Chas. Le Blanc, meurtre, et John Brown, attentat à la pudeur.

## LA DISTRIBUTION DES BEBES.

Quarante-cinq bébés, tous habillés de blanc et numérotés sont arrivés en ville vendredi par un train de l'Illinois Central. Les enfants étaient accompagnés de 6 nourrices; ils ont été envoyés ici afin d'être distribués à quelques familles charitables, par le "New York Foundling Asylum." Un grand nombre de personnes se trouvaient à la gare, la plupart venues là par simple curiosité. Dans moins d'une demi-heure trente des enfants se trouvaient dans les bras de leurs parents adoptifs. La distribution fut rendue facile, grâce à M. H. Bourgeois qui avait donné aux personnes désirant un bébé un billet numéroté. Les bébés dont les numéros correspondaient à ceux des billets étaient distribués à leurs futurs parents.

Les 15 bébés, non réclamés, seront distribués à Houston. Quand le train partit de Chicago, il avait alors 68 bébés; mais un grand nombre de ces enfants ont été donnés dans les villes où le train s'arrêtait.

## REQUETE REPOUSSEE.

Frank Banta, qui fut condamné dernièrement à payer à sa femme une pension alimentaire mensuelle de \$30 a présenté une requête vendredi à la Cour Criminelle, demandant que le montant de la pension soit réduit de moitié. Banta a déclaré qu'il avait des dettes et qu'il ne pouvait payer à sa femme une somme aussi élevée. L'avocat de district Ben Daly, a réussi à démontrer que Banta, était très dépensier et que s'il avait des dettes c'était à cause de ses prodigalités. Le juge Baker a donc refusé de réduire la pension alimentaire.